

Conseil Consultatif de Quartier

GROS CAILLOU

Mardi 31 janvier 2017

Madame Marguerite CHEVREUL

Nombre de personnes présentes : vingt-cinq.

Ouverture de la séance par Monsieur Olivier Le QUÉRÉ, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, présidée par Marguerite CHEVREUL, conseiller d'arrondissement, déléguée à la solidarité et aux relations avec les communautés religieuses, référent pour le quartier Gros Caillou.

1. Intervention sur les chantiers CPCU à venir dans le quartier Gros-Caillou

En préambule, M. René-François BERNARD, adjoint au Maire délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme, rappelle que des habitants du quartier Gros-Caillou ont émis des doléances sur l'ampleur des travaux de voirie, leur durée et les informations souvent obsolètes, notamment sur les délais.

Lors de cette réunion, il est rappelé que plusieurs concessionnaires (ENEDIS, GRDF, CPCU, Eau de Paris, Orange) interviennent sur la voie publique.

Depuis 2016, le règlement de voirie a évolué à Paris. Désormais chaque concessionnaire doit, après la fin de ses travaux, prendre à sa charge la réfection de la voirie.

Lors de ce conseil de quartier Gros-Caillou, les responsables des travaux de la CPCU (M. Dominique LALOGÉ, responsable du district et M. Laurent MATHIEU, responsable des travaux dans le 7^e arrondissement) expliquent les différents types d'intervention de la CPCU sur la voie publique :

- Extension de réseau (travaux neufs).
- Intervention de rénovation.
- intervention en cas de sinistre.

Les représentants de la CPCU indiquent que leur société s'efforce de réduire autant que possible la durée des travaux, consciente de la gêne occasionnée aux habitants. Leurs représentants rappellent que la CPCU communique sur ses interventions, par de l'affichage et en distribuant des coupons d'information.

Les deux responsables de la CPCU communiquent sur les travaux de chauffage urbain en cours :

- Intervention de vérification Carrefour Rapp/Université. Le chantier est susceptible de durer car lorsque la CPCU inspecte un réseau, elle ne sait pas dans quel état.
- Une intervention de sinistre situé avenue de Sylvestre de Sacy.
- Une intervention avenue de La Bourdonnais pour contrôler des valves et des vannes sur le circuit.

Bernard RONSIN, membre de l'association des amis du Champ de Mars, intervient en qualité de président du conseil syndical d'un immeuble pour critiquer la politique de tarifs de la CPCU. Les

représentants de la CPCU présents à la séance rappellent que ce point ne relève pas de leur compétence mais qu'ils transmettront cette doléance à leur hiérarchie.

2. Budget participatif

M. Olivier LE QUÉRÉ rappelle la possibilité pour les habitants du 7^e de déposer des projets participatifs avant le 21 février prochain sur <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/le-budget-participatif-.html>. Le montant total des crédits (Mairie de Paris et mairie du 7^e) affecté à ces projets participatifs est de 900 000 euros. Les habitants de l'arrondissement pourront voter à l'automne pour le choix de ces projets.

3. Le renouvellement des collèges des conseils de quartier

A la fin du mois d'avril et au début du mois de mai prochain, il sera procédé au renouvellement des collèges ("habitants" et "associations") des conseils de quartier.

- ↳ Les habitants et associations sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie du VII^{ème}, pour figurer sur les listes des candidats. Les candidatures peuvent se faire notamment par courriel sur CABMA07-cabinet@paris.fr.

4. Nuisances sonores et risques provoqués par la circulation des voitures de sport de la société "Dream on Board"

M. LE QUÉRÉ indique que des habitants du quartier Gros-Caillou ont appelé l'attention de Mme Rachida DATI sur les nuisances sonores et les risques provoqués par la circulation des voitures de sport de la société "Dream on Board" aux abords du Champ de Mars.

- ↳ Mme DATI a écrit au préfet de Police et à la société concernée pour que cessent les infractions éventuellement commises sur la voie publique, telles que nuisances sonores, infractions au code de la route par la société susvisée. Les services de police sont en alerte pour verbaliser le cas échéant.

5. Communication autour de la maison des associations du 7^e

Le 16 décembre dernier, de façon inattendue, Pauline VERON, adjointe à la maire de Paris, en charge de la vie associative, a annoncé sa décision de fermer 4 maisons des associations dans Paris, dont celle du 7^e arrondissement, située 4 rue Amélie. Le projet étant de regrouper les maisons des associations du 7^e et du 8^e arrondissement.

Rachida DATI s'est immédiatement mobilisée contre cette fermeture programmée pour 2018. Suite à l'intervention de Rachida DATI auprès de la Maire de Paris, Anne HIDALGO, la situation semble désormais moins figée. Le Conseil d'arrondissement est déterminé à conserver un local municipal dans le 7^e arrondissement pour accueillir l'ensemble des associations.

6. Végétalisation du passage Jean Nicot

Ce projet participatif inclut l'éclairage et la peinture des voûtes du passage Jean Nicot ainsi que sa végétalisation. Ce projet participatif a été voté en 2016 et sera réalisé en 2017.

Marguerite Chevreul informe le conseil que les jardiniers du 7^e n'arroseront pas les plantes du passage Jean Nicot. Les jardiniers invoquant la difficulté pour leur véhicule d'arrosage d'emprunter le passage en raison de son étroitesse.

Marguerite Chevreul demande alors aux participants du CCQ Gros-Caillou si l'un d'entre eux accepterait d'arroser les plantes tout au long de l'année. Les participants refusent, selon eux c'est à la Direction de la Propreté et de l'Environnement de la Ville de Paris d'arroser les plantes du passage Jean Nicot.

7. Propreté

- Marguerite CHEVREUL annonce que Miche ROGÉ référent Du CCQ Ecole Militaire organise, en collaboration avec la Direction de l'eau et de la propreté de la ville de Paris, deux visites : le centre de tri multi déchets ISSEANE à Issy-les-Moulineaux ; l'usine d'incinération des déchets urbains à Ivry-sur-Seine.

Les habitants du 7^e peuvent s'inscrire, dès mars 2017, en envoyant un courriel à Michel ROGÉ michel.roge75@yahoo.fr.

8. Divers

- Marguerite CHEVREUL rappelle qu'Emmaüs organise une collecte solidaire de quartier, le samedi 25 mars, de 10h à 14h à l'angle de la rue Cler et de l'avenue de la Motte-Picquet.
 - ↳ Les habitants du 7e sont invités à apporter leurs appareils électriques et objets hors d'usage, qui seront ensuite triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs.
- M.DUMONT attire l'attention des élus sur les risques pour l'hygiène et la salubrité résultant de l'affluence des pigeons attirés par les déchets de pain que la boulangerie située au coin de la rue Cler et de la rue du Champ de Mars déverse sur la chaussée.
 - ↳ Le cabinet de madame le maire Rachida DATI va entrer en contact avec la boulangerie pour faire cesser ces troubles.
- Madame CROSNIER présidente du conseil syndical du 35 rue Malar s'inquiète du projet d'urbanisme de l'Hôtel de La Tulipe, qui souhaiterait surélever son bâtiment de plusieurs étages.
 - ↳ René-François BERNARD, adjoint au Maire délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme, rappelle que Rachida DATI a émis un avis défavorable sur ce projet de surélévation et que les Architectes des Bâtiments de France ont également refusé ce projet d'urbanisme.

FIN

Prochain CCQ Gros-Caillou : mercredi 26 avril à 18h30 à la Maison des associations.